Gestion Financière Privée

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

GEFIP OBLIGATIONS, Action P **(FR001400CDY9)|** Compartiment de GEFIP SELECT (*ci-après dénommé le « Compartiment »*)
Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français géré par Gestion Financière Privée (GEFIP)

Nom de l'initiateur : Gestion Financière Privée
Site internet : www.gefip.fr
Contact : Appelez le +33 (1) 42 96 57 37 pour de plus amples informations sur le produit.
Autorité compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Gestion Financière Privée en ce qui concerne ce document d'informations clés
Gestion Financière Privée est agréée par la France sous le numéro GP-90043 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.
Date de production : 31/03/2025

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : GEFIP OBLIGATIONS est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments : GEFIP SELECT. Ce Compartiment a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur) : Le Compartiment est créé pour une durée de 99 ans. Il peut décider de sa dissolution ou fusion à son initiative.

Objectifs : le Compartiment GEFIP OBLIGATIONS, a un objectif de réaliser sur sa durée de placement recommandée de 1 an minimum, une performance nette de frais annualisée supérieure à celle de l'€ster capitalisé +0,90%, via la gestion active et discrétionnaire du portefeuille composé de titres obligataires libellés en euro et de parts ou actions d'OPC investissant eux même dans des obligations et autres titres de créance et instruments du marché monétaire libellés en euro.
L'indicateur de référence €ster capitalisé est une simple référence pour apprécier la performance du Compartiment et ne contraint pas et ne limite pas la gestion du Compartiment. La performance du Compartiment pourra donc s'éloigner de celle de l'indicateur de performance.

Le Compartiment sera exposé en permanence directement ou indirectement aux marchés de taux de la zone euro, à hauteur minimum de 90% de son actif net. L'exposition au risque de change ou aux marchés autres que ceux de la zone euro, dont les pays émergents, sera limitée à 20% maximum de l'actif net du Compartiment.

La gestion financière du Compartiment a vocation à résider essentiellement dans la sélection d'OPC gérés activement ou passivement. Le Compartiment peut investir jusqu'à 100% de son actif net dans des d'OPCVM et FIA (y compris des fonds indiciels cotés (« ETF »). L'objet du processus de sélection des OPC est de fournir des supports d'investissement adéquats pour mettre en œuvre de façon pertinente l'objectif de gestion du Compartiment. Les principaux critères d'analyses de la société de gestion portent sur les éléments suivants :
• l'adéquation de la gestion de l'OPC externe avec l'objectif d'investissement du Compartiment qu'il doit satisfaire,
• la stabilité de la performance de cet OPC (en écart par rapport à son indice de référence de sa stratégie ou classe d'actif),
• une comparaison de l'OPC par rapport à ses concurrents.

Pour atteindre son objectif de gestion, le Compartiment se laisse la possibilité d'investir directement dans des titres vifs jusqu'à 100% de son actif net. La gestion repose sur l'analyse par le gérant des rémunérations en taux selon les différentes maturités (courbe), les différents pays et les différentes qualités de signature des émetteurs. Cette analyse tient largement compte de la perception qu'a le gérant sur la situation du cycle économique et financier au moment de l'analyse. Le choix des émetteurs provient de l'analyse financière de l'équipe de gestion sur leur qualité et leur solvabilité.

L'équipe de gestion sélectionnera des titres notés par une agence de notation et par une évaluation interne (tant pour les titres notés que non notés) offrant un rendement suffisant par rapport à l'objectif, en fonction de ses anticipations sur le risque de défaut. Le Compartiment investira dans une sélection de titres de créance de sociétés des secteurs public ou privé des marchés de l'Union Européenne avec un minimum de 50% ou de l'OCDE et des pays émergents dans la limite de 20% de l'actif net.

La notation moyenne minimum du portefeuille à l'issue de la phase de constitution sera de BB+

Le Compartiment pourra investir en titres de haut rendement (« high yield ») dans la limite de 50% de l'actif net.

Le portefeuille aura une sensibilité au mouvement des taux, cette sensibilité sera gérée en fonction des anticipations du gérant et sera comprise entre 0 et +3. Des instruments financiers peuvent être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux, de crédit. Le gérant pourra intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré et engager jusqu'à 100% de l'actif de l'OPCVM.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Investisseurs de détail visés : Le Compartiment s'adresse à des investisseurs cherchant à optimiser à court terme (au moins un (1) an) leurs placements obligataires travers une gestion active de titres libellés en euro du Compartiment.
Ce Compartiment n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Compartiment.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Informations complémentaires : Les statuts et les rapports annuels et semestriels du Compartiment sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse contact@gefip.fr. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion.

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : Les demandes de souscription et de rachat sont reçues et centralisées chaque jour, jusqu'à 11h30, heure de Paris (J), auprès de CACEIS BANK et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

La valeur liquidative est établie chaque jour (sur la base des cours de clôture), à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture des Marchés français (calendrier officiel EURONEXT) à savoir les mercredi 1 janvier 2025 ; vendredi 18 avril 2025 ; lundi 21 avril 2025 ; jeudi 1 mai 2025 ; jeudi 8 mai 2025 ; jeudi 29 mai 2025 ; vendredi 30 mai 2025 ; lundi 9 juin 2025 ; lundi 14 juillet 2025
vendredi 15 août 2025 ; samedi 1 novembre 2025 ; mardi 11 novembre 2025 ; mercredi 24 décembre 2025 ; jeudi 25 décembre 2025 ; vendredi 26 décembre 2025 ; mercredi 31 décembre 2025. Dans ces cas, elle est calculée le jour ouvré précédent.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7

Risque le plus faible ⟵ ⟶ Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse, que vous conservez le produit 1 an. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le Compartiment dans la classe de risque 2 sur 7 qui est une classe de risque faible. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Compartiment :
Risque de crédit : Le Compartiment investit dans des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer. Il existe donc un risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur, la valeur des obligations ou bien des instruments dérivés liés à cet émetteur peut baisser.
Risque de liquidité : Le Compartiment investit dans des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Ces conditions de marché peuvent impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.
Risque lié à l'utilisation de produits dérivés : Dans le cas d'une surexposition et d'une évolution défavorable du marché, la baisse de la valeur liquidative du Compartiment serait d'autant plus importante et plus rapide.
Risque de contrepartie : Le Compartiment peut subir une perte en cas de défaillance d'une contrepartie avec laquelle ont été réalisées certaines opérations, dont notamment, les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.
Risque de change : Le Compartiment peut investir dans des devises autres que l'euro et est donc exposé à un risque de change lié à l'évolution des devises les unes par rapport aux autres.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performance, ainsi que la performance moyenne de l'indicateur de substitution approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 1 an
Exemple d'investissement : 10 000 €
Scénarios :

		Si vous sortez après 1 an (*Période de détention recommandée*)
Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tension	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**5 934 €**
	Rendement annuel moyen	-40,66 %
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**8 641 €**
	Rendement annuel moyen	-13,59 %
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**9 906 €**
	Rendement annuel moyen	-0,94 %
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**11 041 €**
	Rendement annuel moyen	10,41 %

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre septembre 2021 et septembre 2022.
Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période entre octobre 2023 et octobre 2024.
Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre mars 2020 et mars 2021.

Que se passe-t-il si Gestion Financière Privée n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Gestion Financière Privée « GEFIP ». En cas de défaillance de Gestion Financière Privée « GEFIP », les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :

- ✓ Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
- ✓ Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;

- ✓ 10 000 EUR sont investis

Investissement de 10 000 €	Si vous sortez après 1 an
Coûts totaux	118 €
Incidence des coûts annuels (*)	1,18 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,24 % avant déduction des coûts et de -0,94 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de cout d'entrée pour ce produit.	0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,35 % de la valeur de votre investissement par an". Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	135 €
Coûts de transaction	0,34 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement minimale recommandée est de 1 an en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés de taux. Les actions de ce Compartiment sont des supports de placement à court terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.
Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et les Statuts du Compartiment.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :
• Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de Gestion Financière Privée – 75001 Paris. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion http://www.gefip.fr
• Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au site internet de la Société de gestion suivant : https://www.gefip.fr

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : https://www.gefip.fr

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées *:* 10 ans en fonction de la date de création de l'action.

Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur : https://www.gefip.fr